

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***19314916***Déposé
16-04-2019

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0472416625
 Dénomination : (en entier) : **ALTYA INVEST**
 (en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme
 Siège : Rue du Progrès(FRY) 4b
 (adresse complète) 7503 Tournai
Objet(s) de l'acte : OBJET

Il résulte d'un acte reçu par le notaire Alain Mahieu à Mouscron en date du 30 mars 2019 que

Que l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme «ALTYA INVEST» ayant son siège social à 7503 Tournai (Froyennes), rue du Progrès, 4B a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Première résolution

Après avoir pris connaissance du rapport de l'organe de gestion relatif à l'extension de l'objet social avec y annexé l'état résumant la situation active et passive de la société arrêté au 31 décembre 2018, l'assemblée décide d'étendre l'objet social tel que défini à l'article 3 des statuts de la société en y ajoutant après l'énumération des activités actuelles, les activités suivantes :

«La prise de participation, directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières.

Le contrôle de leur gestion ou la participation à celle-ci par la prise de tous mandats au sein desdites sociétés ou entreprises.

L'achat, l'administration, la vente de toutes valeurs mobilières et immobilières, de tous droits sociaux et d'une manière plus générale toutes opérations de gestion du portefeuille ainsi constitué.

La société a également pour objet l'exploitation de surfaces commerciales, la prestation de tous services de gestion et de direction dans d'autres sociétés ou entreprises aussi bien belges qu'étrangères, la prestation de services administratifs, techniques, informatiques, juridiques et de représentation pour compte de tiers vis-à-vis de toutes instances et pouvoirs publics.

La société peut également exercer les fonctions d'administrateur, de gérant ou de liquidateur dans d'autres sociétés belge ou étrangère.

La gestion d'un patrimoine immobilier pour compte propre, l'achat, l'échange, la vente, la gestion, la prise en location et en sous-location, ainsi que la cession en location et en sous-location, le tout avec ou sans options d'achat, l'exploitation et l'entretien de maisons, appartements, bureaux, magasins, fonds de commerce, terrains, terres et domaines, bâtiments industriels et de manière générale, de tous biens immobiliers ainsi que les opérations de financement.

Elle pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à son objet social. Elle pourra notamment s'intéresser par voie d'apports, de souscription, d'interventions financières ou par tout autre mode dans toutes sociétés ou entreprises ayant, en tout ou en partie, un objet similaire ou connexe au sien, susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement, tant en Belgique qu'à l'étranger.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier les statuts comme suit pour les adapter à la décision prise :

Article 3 : Après l'énumération des activités actuelles, il est ajouté le texte suivant :

«La prise de participation, directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières.

Le contrôle de leur gestion ou la participation à celle-ci par la prise de tous mandats au sein desdites sociétés ou entreprises.

L'achat, l'administration, la vente de toutes valeurs mobilières et immobilières, de tous droits sociaux et d'une manière plus générale toutes opérations de gestion du portefeuille ainsi constitué.

La société a également pour objet l'exploitation de surfaces commerciales, la prestation de tous services de gestion et de direction dans d'autres sociétés ou entreprises aussi bien belges qu'étrangères, la prestation de services administratifs, techniques, informatiques, juridiques et de représentation pour compte de tiers vis-à-vis de toutes instances et pouvoirs publics.

La société peut également exercer les fonctions d'administrateur, de gérant ou de liquidateur dans d'autres sociétés belge ou étrangère.

La gestion d'un patrimoine immobilier pour compte propre, l'achat, l'échange, la vente, la gestion, la prise en location et en sous-location, ainsi que la cession en location et en sous-location, le tout avec ou sans options d'achat, l'exploitation et l'entretien de maisons, appartements, bureaux, magasins, fonds de commerce, terrains, terres et domaines, bâtiments industriels et de manière générale, de tous biens immobiliers ainsi que les opérations de financement.

Elle pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à son objet social. Elle pourra notamment s'intéresser par voie d'apports, de souscription, d'interventions financières ou par tout autre mode dans toutes sociétés ou entreprises ayant, en tout ou en partie, un objet similaire ou connexe au sien, susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement, tant en Belgique qu'à l'étranger.»

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Notaire Alain Mahieu

Déposés en même temps :

- l'expédition de l'acte
- le texte coordonné des statuts